

# Étréchy 2008 ensemble & solidaires

ETRECHY 2008, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES  
30 Grande rue, 91580 ETRECHY.  
etrechy2008ensembleetsolidaires@yahoo.fr  
<http://etrechy2008.free.fr/>  
06-75-58-65-05

Texte de notre tribune pour le prochain ETRECHY INFO remis le 23/09/2008.

-=O=-

## **ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES.**

### **COMMUNICATION OU PROPAGANDE ?**

Non contents de se maintenir au pouvoir malgré l'annulation de l'élection du 9 mars dernier, l'équipe municipale en place critique et commente désormais ouvertement dans «Etréchy Info» la décision du Tribunal administratif de Versailles : le juge n'aurait jugé que sur la forme, l'irrégularité commise ne serait finalement pas si importante... Bref s'ils avaient été à la place du juge, ils auraient pris une toute autre décision !

Tous les moyens sont bons pour se justifier y compris les moins élégants comme la mise sous tutelle administrative de la commune si jamais leur appel devant le Conseil d'Etat venait à échouer ! Rendez-vous compte : Etréchy privée de ses élus le temps d'organiser des élections, c'est impensable ! On notera au passage le peu de considération envers la justice et la démocratie et tous ceux qui croient encore en ces valeurs.

L'entreprise de désinformation tourne à plein régime. Et c'est d'ailleurs le Maire lui-même dans son éditorial qui nous annonce sa décision de doubler le format actuel d'«Etréchy Info» dès le mois d'octobre prochain et de doter le service de communication de moyens supplémentaires. Hasard ou stratégie délibérée ? Chacun appréciera...

En tout cas, c'est oublier un peu vite que la commune d'Etréchy est dans une situation particulière, c'est-à-dire dans l'attente de la décision du Conseil d'Etat (situation que l'équipe dirigeante a elle-même provoquée en faisant appel devant la haute juridiction). Il ne faudrait donc pas que, au prétexte d'améliorer l'information, «Etréchy Info» devienne dans les mois qui nous séparent de la décision finale le support de promotion publicitaire de l'équipe majoritaire.

L'information municipale payée par le contribuable doit rester à son service. En un mot, s'il est permis d'informer et de faire savoir, il ne saurait être question de faire valoir ou pire de faire la propagande de la gestion actuelle. Pour ceux qui manifestement semblent pressés d'entrer en campagne, qu'ils attendent le moment venu pour s'exprimer avec leurs propres moyens./.

*En raison du calendrier, notre permanence en Mairie (de 10h à 12h), qui devait avoir lieu le 1<sup>er</sup> novembre, est avancée au samedi 25 octobre.*